

VIDE GRENIER DU COMITE DES FETES
DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025 A GASVILLE-OISEME

Bulletin d'inscription réservé aux particuliers

L'installation des stands se fera entre **6h00 et 8h00** - Restauration rapide et buvette sur place.

2€ le mètre linéaire – Minimum 2 mètres – Maximum 8 mètres.

ENVOI DU DOSIER

Le dossier complet (bulletin d'inscription complètement rempli, pièces obligatoire et chèque à l'ordre du comité des fêtes) est :

- A adresser par courrier au **Comité des Fêtes de GASVILLE-OISEME :
Mairie de GASVILLE-OISEME – 1 rue de la mairie 28300 GASVILLE OISEME**
- A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou pendant les permanences du comité des fêtes qui se tiendront le mercredi 16/07 de 10h à 12h, le samedi 26/07 de 10h à 12h et le samedi 02/08 de 10-12h à la salle de l'AMAP à côté de la mairie.

L'autorisation exposant avec le numéro d'emplacement vous sera remis la veille du vide grenier soit le samedi 13/09 à 14h dans la salle de l'AMAP située à côté de la mairie.

PIECES A FOURNIR : photocopie recto-verso d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent

NOM : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

N° pièce d'identité : Délivré le : Par :

Réserve un emplacement de : mètres linéaires x 2€ Total : €

Réglé en : espèces chèque à l'ordre du CDF

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur ne pas être commerçant(e), de participer au maximum à deux manifestations de même nature (vide grenier) au cours de l'année civile et que tous les objets mis en vente lors de la manifestation à Gasville-Oisème, ne sont pas d'origine douteuse. Je décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation, ceux-ci ayant fait le nécessaire pour la bonne tenue et l'honnêteté de cette manifestation.

Je m'engage à respecter le règlement joint en annexe.

Signature obligatoire (précédée de la mention lu et approuvé)